

4.3.2

Axe 3 – Renforcer la cohésion sociale, favoriser l'inclusion sociale et lutter contre les discriminations

Sous-mesure 322 – Lutter contre le décrochage et l'abandon scolaire précoce

ORGANISME

GIP-FCIP de Créteil pour le SAIO service académique de l'information et de l'orientation pour le Rectorat

DURÉE

Du 01/09/13 au 30/06/14
Soit 10 mois

BUDGET

Total prévisionnel :
491 654.92€
Cofinancement FSE :
221 183.60€
45%

CONTACT

Jean-François Fouques,
charge de mission pour la lutte contre le décrochage scolaire dans l'academie de Creteil
ce-saio-decrochage@ac-creteil.fr

PARTENARIATS

9 projets locaux dans le dispositif académique dans les 129 établissements scolaires participant dans différents districts :
département 77 : districts 3 ; 6 ; 8 ; 10 et 11
département 93 : D1
département 94 : D1 ; 2 ; 3 ; 4 ; 10 ; 6 et 8



CONTEXTE

L'academie de Créteil est engagée dans la lutte contre le décrochage scolaire et les sorties sans qualification. Cet engagement a été réaffirmé dans le volet EQUITE du projet académique 2012-2015.

4 actions privilégiées :

1. La prise en charge des **collégiens poly-exclus** : élèves convoqués en conseils de discipline et multipliant parfois plusieurs exclusions définitives. Divers ateliers de remobilisation.
2. La liaison **collège-lycée : préparation à l'entrée au lycée des élèves de 2^{nde}**, notamment pour les filières qui connaissent un fort taux de décrochage. Activités liées à l'orientation et au projet personnel de l'élève.
3. La prise en charge des **élèves allophones** nouvellement arrivés en France ou issus de familles itinérantes et de voyageurs. Leurs difficultés linguistiques et plus globalement leur méconnaissance des attentes et des codes du système éducatif français constituent autant d'obstacles à leur intégration et à leur réussite. Divers ateliers de soutien linguistique et insertion sociale ; orientation.
4. La prise en charge des **élèves de collège accueillis en classe relais** : renforcement et prolongation du lien entre l'élève, le collège d'origine et la classe relais en développant un projet impliquant les élèves au-delà du temps de prise en charge effective en classe. Activités ludiques autour du cinéma, découvertes des métiers.

PUBLIC CONCERNÉ

995 élèves
54 personnels éducatifs

Action 1 : 150 collégiens pris en charge et formation de 4 assistants d'éducation.

Action 2 : 713 lycéens de seconde et 50 personnels EN formés à l'offre de formation des établissements des districts.

Action 3 : 90 élèves pris en charge.

Action 4 : 42 collégiens pris en charge.

OBJECTIFS et RESULTATS

Action 1 :

80 % des élèves ciblés en année N sont intégrés dans un parcours de formation en année N+1

80 % des élèves ciblés en année N continuent un parcours de formation sans rupture en année N+1

Action 2 :

100 % des élèves ciblés comme effectuant une demande d'affectation dans les filières à forts taux de décrochage s'inscrivent dans l'établissement d'affectation

100 % sont présents le jour de la rentrée
80 % des élèves ciblés sont présents à la fin du 1er trimestre 2014

Action 3 :

100 % des élèves ciblés en année N sont inscrits dans un parcours de formation en année N+1

100% des élèves peuvent restituer oralement devant un jury leur parcours de découverte des formations

Action 4 :

100 % des élèves sortant de classe relais sont inscrits dans un parcours de formation et sont scolarisés en année N

100 % des élèves non exclus définitivement

PRODUCTION

Livrets de suivi individuel des élèves.